

## **ACADEMIE D'ART de MEUDON et des Hauts de seine**

### **RAPPORT FINANCIER 2015/2016**

Cet exercice se caractérise par un excédent de 1 648,02 (mille six cent-quarante-huit euros deux centimes). Cet excédent est le résultat de la non consommation de la totalité de la dotation parlementaire que nous a attribué M. le Sénateur Hervé Marseille. Il nous permettra de financer nos actions en faveur des jeunes dès la rentrée de septembre.

Le nombre d'adhérents est stable et s'établit à contre 247 en 2015-2016 contre 227 en 2014-2015.

Si l'on regarde l'activité normale d'exploitation, les comptes se présentent ainsi :

#### **Analyse des recettes courantes pour 30 738.71 € (31 964,75 l'année dernière)**

Elles sont composées majoritairement par :

- les adhésions pour un montant de 4 940 € ;
- l'inscription aux ateliers libres pour un montant de 13 342 € contre une somme identique l'an dernier ;
- le chiffre d'affaires généré par les modules et les stages pour 7 388 € en hausse (contre 6 940 € l'an passé) ;
- les cartes jeunes pour 800 € ;
- l'activité « conférences » avec des recettes de 518 € contre 229 €, reste faible.

D'autres recettes secondaires sont également comptabilisées pour un montant de 3 750.71 €. Il s'agit de :

- des ventes à prix coûtant de fournitures pour les sculpteurs et les graveurs pour 2 473.71 € ;
- des redevances perçues sur les inscriptions aux cours annuels pour le travail administratif et de suivi des adhérents ; pour mémoire, il s'agit d'un % assis sur les prix des cours annuels et non reversés aux artistes intervenants pour une somme de 1 277 €.

Enfin des produits financiers pour 212.52 €.

#### **Analyse des dépenses courantes pour un montant environ de 39 098.21 €**

Elles traduisent le fonctionnement « normal » de l'association compte tenu de la variété de ses activités et des deux sites de fonctionnement.

- Les achats de matières pour toutes les activités de l'académie : cours, modules et académie hors les murs. Ils comprennent aussi les achats collectifs de terre. L'ensemble de ces achats s'élèvent à 5 766.8 € dont 2 474,80 € de matériels (sellettes, chevalets ou scie pour la pierre).
- Des actions de publicité et de promotion de l'association (forum, expositions...) pour un montant de 4 299.52 € ;
- Le remplacement de petit outillage nécessaire au fonctionnement des ateliers : produits d'entretien, ampoules, réparations et aménagements divers pour 793.24 € ;
- Les honoraires versés aux artistes intervenants pour les activités de modules ou de stages pour 7 956 € ;

- Les coûts de fonctionnement propres aux tâches administratives à savoir 3 441.49 € (fournitures, formation permanente, téléphone, assurance, internet et frais bancaires) ;
- La location forfaitaire des ateliers à la charge de l'académie pour 279 € ;
- La rémunération de la responsable (mi-temps) pour un montant global de 17 550,78 €.

Le résultat sur activités courantes est donc négatif de 10 064.50 € compte tenu de provisions pour 1 705 €.

### **Analyse du financement de l'association**

L'académie bénéficie de soutiens importants de la part de la Ville de Meudon. Principalement, il s'agit de sommes suivantes :

- Le versement d'une subvention de 6 500 € par la ville au titre de l'année 2015.
- Le versement de 5 000 € prélevée sur la réserve Parlementaire de Monsieur Marseille, Sénateur-Maire au titre de l'année 2015, versée en Août de 2016. Cette somme a été en partie engagée sur l'année scolaire 2015-2016 pour soutenir des actions vers les jeunes et elle permet de financer les actions jeunes dès septembre engagées sur 2016-2017.
- La mise à disposition gratuite de locaux aménagés pour une valeur de 12 000 € qui bénéficie majoritairement aux ateliers libres et le bénévolat (référents et membres du bureau) pour un montant de 9 600 €.

Ces aides nous ont permis d'anticiper :

- une formation administrative pour la responsable ;
- une réserve pour la refonte du site internet de l'Académie ;
- des amortissements de 505 €.

**Au total le résultat comptable de 1 648,02 € pour cet exercice.**

Au 31 Août 2016, notre situation financière est saine avec un fonds associatif de 16 049.76 €.

Cette année, dans le cadre de la convention signée avec la Ville, nous reverserons une somme de 3 487€ au trésor public pour l'occupation des locaux lorsqu'ils servent à des activités payantes (cours annuel, modules et stages longs).

Pour l'année 2016-2017, le Conseil d'administration de juin a fixé l'adhésion à 20 € et l'adhésion de soutien à 50 €. Il demande à l'assemblée générale de valider cette décision.

Claude ALAZARD,  
Trésorière de l'Académie d'Art de Meudon  
et des Hauts de seine

